

Questions orales

Étant donné que le gouvernement semble se résigner à un chômage qui touche 2 millions de personnes chômeurs, à un déficit qui frôle les 30 milliards sans qu'aucun emploi permanent soit créé, le premier ministre ne croit-il pas que le temps est venu de modifier du tout au tout une politique préjudiciable qui a exactement l'effet contraire à ce qui est recherché?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, bien entendu, le député, lorsqu'il prétend que nous avons renoncé à créer des emplois, oublie les 2 milliards de dollars qui ont été prévus précisément à cette fin dans le dernier budget de juin et dans l'exposé financier de l'automne. Il est donc difficile de parler de résignation totale dans ce cas-là.

M. Crosbie: Ce sont des mesures tout à fait inefficaces.

LA CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES

L'hon. Erik Nielsen (chef de l'opposition): Madame le Président, dans sa réponse, le premier ministre oublie de parler des 2 millions de chômeurs et de l'incapacité du gouvernement de créer un seul emploi permanent.

Lorsqu'il était absent, la semaine dernière, pour d'excellentes raisons, j'en suis persuadé, j'ai demandé au vice-premier ministre s'il voyait d'un œil favorable la proposition présentée par le premier ministre Buchanan au nom de ses homologues, proposition visant à tenir un sommet d'au moins une journée sur l'économie. Les députés et moi-même avons cru comprendre, à la lumière de la réponse du vice-premier ministre, qu'on avait toujours l'intention de discuter du terrible problème que pose le chômage entre la vichyssoise et le filet mignon.

Le premier ministre, maintenant qu'il a eu le week-end pour y penser, envisage-t-il de donner une réponse favorable à la requête que le premier ministre Buchanan a présentée au nom de ses homologues en lui signalant qu'il entend consacrer une journée entière au moins, ou le temps qu'il faudra, à la recherche de solutions?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je ne peux comprendre comment le député a réussi à aussi mal comprendre le télégramme que le premier ministre Buchanan m'a fait parvenir. J'avais suggéré qu'une réunion ait lieu le mercredi soir afin de nous assurer que la question des autochtones soit complètement réglée avant que les problèmes économiques soient étudiés. J'avais signalé également que cette réunion pouvait se poursuivre le jeudi, afin de discuter des problèmes économiques à moyen terme alors que nos ministres respectifs étudient les questions budgétaires à court terme. Le premier ministre Buchanan, quant à lui, n'a pas réclamé une journée entière. Il m'a simplement demandé de tenir cette réunion le lundi soir entre la poire et le fromage. Je ne vois donc pas pourquoi le député du Yukon préfère les poires à la vichyssoise, mais je suppose que c'est une question de goût. Le premier ministre Buchanan et moi-même sommes à peu près d'accord sur le temps à consacrer à cette question . . .

M. Crosbie: Qu'ils mangent de la brioche.

M. Trudeau: . . . si ce n'est que la soirée que j'avais prévue n'est pas déjà prise par le gouverneur général qui a invité tous les premiers ministres et, bien entendu, les dirigeants autochtones. Le but de la réunion, qu'elle ait lieu un soir ou un autre, sera de discuter les questions économiques en général et, bien entendu, de déterminer si une conférence des premiers ministres sur l'économie s'impose un peu plus tard au printemps.

Je ne comprends vraiment pas comment le député a pu croire que le premier ministre Buchanan proposait de consacrer une journée complète à cette question. Ce dernier a proposé une courte période, le lundi soir, alors que j'ai proposé une période plus longue, le mercredi soir, période qui aurait pu se prolonger le jeudi.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

L'ENVOI EN RETARD DES REMBOURSEMENTS

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Comme il le sait certainement, des centaines de milliers de Canadiens, dont beaucoup ont perdu leur emploi par suite de la récession provoquée par les libéraux, attendent impatiemment leur remboursement d'impôt de 1982. L'année dernière, 6 millions et demi de Canadiens avaient reçu leur chèque vers la mi-mai. Pour cette année, le gouvernement a déclaré que l'on ne commencerait pas avant la mi-mai à adresser les remboursements en question. Étant donné que les Canadiens éprouvent de l'inquiétude et qu'ils ont besoin de cet argent, comment le ministre peut-il justifier ce retard excessif?

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Madame le Président, je me demande où le député a pris cette affirmation, savoir que le gouvernement avait indiqué qu'il n'y aurait pas d'émission de chèques avant la mi-mai, ce qui est tout à fait faux. A ma connaissance, le gouvernement n'a jamais fait une telle déclaration. Ce que nous avons dit, et je le répète, c'est que nous attendons que le projet de loi qui modifie la loi de l'impôt sur le revenu soit adopté à la Chambre afin que des chèques soient émis conformément aux dispositions qui y sont contenues. Nous croyons que les travaux de la Chambre permettront d'adopter ce projet de loi avant la fin du mois de mars et s'il en est ainsi nous pourrions alors conserver approximativement le même rythme d'émission de chèques que celui de l'an dernier.

[Traduction]

LA LOI JUSTIFIANT LES REMBOURSEMENTS

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, c'est le directeur des services de Revenu Canada dans l'Île du Prince-Édouard qui nous a informés que l'on ne commencerait pas à envoyer les chèques de remboursement d'impôts avant la mi-mai. J'ai tous ces renseignements dans une lettre que le ministre pourra consulter quand il voudra.